

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER: Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames: Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30 . . .
Mortuaires 20 . . .
Réclames première page majoration de 20%

Veillée électorale

Tandis que la nature s'évertue à rehausser par la qualité l'effort du vigneron, les belles journées d'automne nous entraînent malgré nous vers le tréteau des disputes économiques qui préludent lentement à la bataille électorale.

Ayant le privilège de contempler au jour le jour le ménage d'une petite démocratie qui tente malgré tout, malgré bien des soubresauts et des écarts, de retrouver sans cesse un équilibre nouveau où la liberté demeure enviable, nous voudrions simplement nous assurer une fois encore de la solidité de l'édifice, en jetant un coup d'œil sur ses fondements. Nous n'avons que faire des proclamations et de toutes les hostilités dont le monde se meurt. La bataille passe; seul demeure l'édifice qu'elle engendre et l'histoire qui en rend compte avec plus ou moins d'exactitude.

Ayant eu à pénétrer les différents aspects du problème agraire en Suisse, et particulièrement celui de l'approvisionnement du pays en blé, le Conseil fédéral, dans un message du 2 avril 1928, en vint à exposer brièvement ses vues sur la politique économique. Il n'est pas inutile de sortir maintenant ce texte de la poussière et de le méditer comme une page oubliée:

« Le pouvoir politique a mission d'assurer l'unité et l'harmonie de la vie sociale. Son rôle unificateur, sa fonction d'équilibre et de synthèse des activités sociales sont devenues très délicats et particulièrement absorbants. Il faut se garder par conséquent d'aggraver l'exercice du pouvoir politique en imposant sans nécessité au gouvernement des tâches d'ordre économique qu'une société bien organisée doit réserver aux activités privées.

La tendance de notre démocratie d'attribuer au gouvernement la responsabilité des revers et des succès de notre vie économique est dangereuse. Elle risque de créer des confusions préjudiciables à l'exercice du pouvoir politique. Il vaut mieux, dès lors, éviter en principe de monopoliser au profit de l'Etat les activités commerciales ou industrielles.

L'étatisme économique entraîne automatiquement en effet une transformation des rôles réciproques de l'Etat et du citoyen. Alors que dans une démocratie véritable le citoyen garde un certain contrôle des affaires politiques par la fonction électorale et conserve surtout le contrôle des affaires économiques, dans un régime de socialisme d'Etat, le pouvoir se transforme en un vaste service administratif où tous les citoyens n'apparaissent plus comme des hommes libres mais comme des assujettis et des administrés. Dans ce système, le seul contrôle qui subsiste en effet passe de l'administration sur l'administré. La fonction électorale perd en efficacité réelle tout ce que l'administration a elle-même gagné sur le pouvoir politique.

C'est pourquoi, à la veille d'élections traditionnelles, il importe de rappeler que l'é-

lecteur doit mettre sa confiance en des hommes qui ont par dessus tout le souci du bien général, qui savent limiter l'intervention de l'Etat dans le domaine économique à ce qui est simplement nécessaire pour assurer le maintien du bien-être de l'ensemble des citoyens. Un parlement ne peut être l'expression moyenne d'un assemblage fortuit d'intérêts divers ou opposés qui se contrecarrent les uns les autres. Les intérêts économiques doivent être analysés en fonction d'une politique générale de l'Etat. Et c'est précisément ce qu'a su démontrer avec vigueur M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet dans un récent discours aux Jeunesses conservatrices du Valais romand.

J. Darbellay.

SION Exposition Paul Messerli

Après l'exposition Czernin, Sion a l'avantage de donner asile pour quelques jours aux œuvres les plus récentes du peintre Paul Messerli.

S'il est encore presque un inconnu en Valais, — bien qu'il se soit fixé à Bagnes depuis quelques années, — Messerli a déjà exposé à Bulle, Lausanne et Berne, où ses œuvres ont retenu l'attention des connaisseurs.

Il est malaisé, pour un profane, de faire des commentaires sur les procédés, la technique d'un peintre, mais il est à la portée de chacun de dire les résonances que telle ou telle œuvre éveille au plus profond de son être.

Point n'est besoin de savoir décomposer la manière d'un artiste pour se laisser prendre par exemple au charme de la confiance, chuchotée et poétique, d'une Berthe Morisod, pour se gorger de limpide lumière chez Corot ou pour se fondre dans la sombre nostalgie d'un Utrillo.

Il y a plus. Si un tableau est avant tout la matérialisation d'un état d'âme du peintre, il contient un message que chacun de nous interprétera selon son tempérament.

L'œuvre de Messerli comprend à la fois des paysages et des compositions dont quelques-unes à tendances philosophiques. La nature est la source la plus vive de son inspiration, cette nature en perpétuelle mouvance dont il s'efforce de fixer l'aspect fugitif, de retenir ce qui échappe souvent à l'indifférence des hommes ou à leur insensibilité. Mais une touche de bleu ou de rouge, des jeux d'ombre et de lumière ne font pas à eux seuls un paysage. Il y faut l'harmonie ou le contraste, en tous cas le juste équilibre des tons. Il y faut aussi une certaine discipline capable au besoin de dominer et de diriger l'élan intérieur. Tout cela se trouve chez Messerli. Et la parenté qui se décèle entre tous ses paysages, loin de sembler une redite, apparaît comme l'expression d'une parfaite unité.

Quant à ses compositions, elles trahissent pour la plupart des préoccupations métaphysiques fort louables. Un critique d'art écrivait que « celui-là est le plus grand artiste qui a enfermé dans ses œuvres le plus grand nombre d'idées les plus grandes ». On n'est pas assuré que Messerli ait pu réaliser toute l'ambition de son dessein. Il n'en demeure pas moins que la forme picturale qui en est la transposition procure une jouissance très vive. Et cette jouissance, nous l'avons personnellement goûtée dans « Les Mystiques » où s'affirme l'influence de Rouault, dans « La Tentation d'Eve », évocatrice de Gauguin, dans « Le Bleu de Paris », auquel la forme cubiste n'élève rien de sa puissance de poésie. Mais notre préférence va à « Dans la Roulotte », où la petite danseuse de cirque nous tient un langage proche de celui de Degas.

Signalons encore un auto-portrait tout à fait remarquable. Il exprime de façon presque tragique l'isolement, dans son monde de formes et de couleurs, de l'artiste, dédaigneux des contingences matérielles, et son corps à corps avec les difficultés de la vie.

Ceux qui auront visité cette exposition ne le regretteront pas. Ils remporteront, de ce voyage dans le monde de Messerli une profonde satisfaction, car, comme l'a dit Keats, « une belle symphonie, un beau tableau, un beau monument, constituent une joie pour toujours ».

Edm. Troillet.



Réception de E. de Valera, ministre président d'Irlande, à St-Gall, à l'occasion du 1300e anniversaire de saint Gallus, moine irlandais, fondateur de St-Gall. Voici le président de Valera entouré du conseiller fédéral Etter, du nonce apostolique Mgr Bernardini, de l'évêque de St-Gall, Dr Meille. (Voir notre information à l'intérieur du journal)

DE JOUR EN JOUR

Contrastes

par M^e M.-W. SUES

C'est sur un rythme de plus en plus accéléré que se poursuit, sous l'égide des Américains, le réarmement du monde occidental. On n'a jamais vu, dans l'histoire des hommes, une action menée avec autant de ténacité dans autant de directions différentes. L'inquiétude qui étroit le monde ne fait que croître car l'on se demande si les milieux dirigeants de Washington prévoient pour un avenir prochain une intervention militaire des Russes, s'ils ont des indices certains dans ce domaine controversé, ou si, au contraire, le Pentagone ne cherche qu'à être le plus rapidement possible, en état de contrebalancer la puissance armée de l'U. R. S. S. pour traiter ensuite d'égal à égal avec elle? Toujours est-il que les commissions diverses, créées à Ottawa, il y a quelques semaines par les douze puissances qui ont fondé l'Alliance atlantique, siègent sans désespérer; que le grand état-major du général Eisenhower manifeste une activité débordante; que les négociations entre les Etats-Unis et l'Espagne ont abouti à un accord; que celles qui sont menées avec l'Allemagne occidentale sont près de leur conclusion; que la Grèce et la Turquie sont maintenant dans le coup; qu'enfin dans les milieux du Conseil de Sécurité de l'O. N. U., on cherche à redresser la situation gravement compromise dans le Moyen-Orient pour amener les pays arabes à se ranger aux côtés des Occidentaux.

En proposant à l'Egypte une totale égalité de droit dans la défense du Canal de Suez; en incitant les Anglais à renouer avec l'Iran, en invitant les autres Etats de cette région cruciale, entre la Méditerranée et le Golfe persique, la Syrie, le Liban, demain l'Irak, l'Arabie, la Jordanie, à se considérer comme partie contractante à parité de droits et d'obligations avec les grandes puissances, la diplomatie américaine tente une entreprise de grand style. Inspirée par les événements qui se déroulent sous le signe de la précipitation elle va au plus pressé, sans sembler se rendre compte que cet inattendu « lâcher de lest » encourage les quémandeurs à se montrer de plus en plus exigeants. Déjà la Ligue arabe est déchainée. Elle ne parle pas moins que de la libération totale, de l'indépendance intégrale, de toutes les populations mahométanes. De son côté, la Fédération des musulmans, réunie à Karachi, qui groupe plus de 300 millions d'êtres salue le réveil de l'Iran, de l'Egypte, de l'Irak, du Maroc et les incite à résister à outrance, à n'accepter aucun compromis et à tendre résolument vers le but suprême: l'indépendance. Fait plus grave encore: déjà les Arabes parlent de leurs frères de race soumis contre leur volonté à Israël et font comprendre qu'il conviendra de leur porter secours: verrons-nous se rallumer les hostilités en Palestine?

Quand menace ainsi la guerre, il n'y a rien d'étonnant à ce que ceux qui espèrent en pré-

server l'humanité, intensifient aussi leurs efforts. Parmi les groupements officiels qui ont tenté d'agir se trouve l'Union Interparlementaire. Cependant, réunissant des éléments des différents parlements du monde, elle est tenue à une grande prudence. En revanche, dès que ces députés, sénateurs, conseillers agissent à titre personnel, ils peuvent beaucoup et plus rapidement. C'est ainsi que les membres de la Chambre des Communes anglaise qui appartiennent au mouvement pour une Confédération mondiale, ont lancé un appel à leurs collègues de tous les parlements des pays civilisés, afin de se rencontrer et de chercher à hâter la naissance de ce super-Etat, calqué sur le modèle suisse. Des députés et sénateurs de 21 pays, parmi lesquels la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie, l'Allemagne occidentale, la Belgique, les Etats scandinaves, ont répondu à la convocation et se sont rendus à Londres où ils ont discuté pendant une semaine pour finir par adopter à l'unanimité (n'est-ce pas remarquable?) une résolution qui va être soumise, sans délai, par les conseillers qui l'ont élaborée, à leurs parlements respectifs. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce texte, minutieusement élaboré et d'une précision toute juridique, c'est qu'il sort des généralités, évite soigneusement toute phrase creuse et inutile et propose d'abandonner à l'Etat supra-national deux domaines seulement de la souveraineté nationale. Le super-Etat concentrerait tout ce qui touche à la guerre, à la défense, au domaine militaire. Pas plus que les cantons suisses n'ont pu se battre depuis le « Sonderbund », pas davantage les Etats appartenant à la Confédération mondiale n'en auraient désormais les moyens. Cependant — et c'est là qu'on trouve toute la valeur exceptionnelle de cette résolution — les parlementaires présents se sont rendu compte que si l'on arrachait les armes des mains de ceux qui estiment être les victimes d'une injustice politique ou territoriale, il fallait créer pour eux une autre « soupape de sûreté », un moyen normal de mettre fin à une iniquité dont peut dépendre la paix du monde. D'où une seconde partie, dans laquelle les situations intolérables ou les traités devenus inapplicables seraient soumis à une procédure arbitrale, dûment définie et dont les détails font apparaître, non seulement un pouvoir judiciaire supra-national mais encore un organe législatif international et même l'embryon d'un pouvoir exécutif. De cette manière, ceux qui renonceraient à l'emploi de la force pour mettre fin à des conditions politiques qu'ils estiment inadmissibles, seraient assurés de pouvoir atteindre leur objectif par une autre voie, celle du droit. Toutes les garanties leur seraient accordées pour qu'ils y parviennent sans difficultés. En revanche, ils prendraient l'engagement de se soumettre à la sentence arbitrale.



Demandez « Les Valésias » une de nos spécialités

On devine quel pas en avant l'humanité pourrait faire si les divers parlements des nations civilisées ratifiaient cette proposition, élaborées par des gens de leur bord et jetaient ainsi les bases et le point de départ d'une Confédération mondiale ! On oublie trop que cette fédération universelle est la seule solution pour supprimer les antagonismes et les rivalités entre puissances.

M.-W. Suès.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Encore une protestation soviétique La dernière est adressée à la Norvège

Une information datée de Moscou et diffusée par l'agence Tass annonce que M. Vychinski, ministre des affaires étrangères soviétique, a remis une note à la Norvège pour protester contre l'adhésion de ce pays au Pacte de l'Atlantique et plus particulièrement contre les mesures que la Norvège prend de concert avec des puissances étrangères soi-disant pour assurer sa défense mais qui, en réalité, affirme la note, sont dirigées contre l'Union soviétique. De par son appartenance au Pacte de l'Atlantique nord, le gouvernement norvégien a donné son consentement à la cession de son territoire aux forces armées du pacte agressif de l'Atlantique et il manifeste ainsi son accord de voir ses forces armées nationales placées sous l'autorité du commandant américain du Pacte Atlantique qui, au surplus, dirige tous les travaux et préparatifs militaires en Norvège.

La note déclare en outre que contrairement aux dispositions prévues dans le traité signé par plusieurs puissances le 9 février 1920 à Paris au sujet du Spitzberg « le gouvernement norvégien a placé cet archipel ainsi que les îles des Ours sous l'autorité du commandant en chef des soi-disant régions maritimes du Pacte Nord-Atlantique ».

« Tous ces faits — déclare la note — prouvent que le gouvernement norvégien poursuit une politique qui est en opposition aux assurances qu'il a données à l'Union soviétique dans sa note du 1er février 1949 ».

La note conclut : « Le gouvernement soviétique juge nécessaire d'attirer l'attention du gouvernement norvégien sur le fait qu'une telle politique n'est pas compatible avec les relations réciproques de la Norvège et de l'URSS, pays voisins, et ne peut contribuer qu'à aggraver ces relations entre elles. Le gouvernement norvégien doit endosser par ses agissements la pleine responsabilité des conséquences de cette politique ».

PARIS

Un Suisse à l'Académie de la marine

Au cours de sa dernière séance, l'Académie de marine a élu M. Louis Favre, de Genève, en qualité de membre étranger. A ce titre, M. Favre est le premier Suisse qui soit appelé à faire partie de cette Académie.

NOUVELLES SUISSES

Saint-Gall

Le 1300e anniversaire de la mort de St-Gallus

La veille du 1300e anniversaire de la mort du patron de Saint-Gall, le gouvernement a offert une réception en l'honneur des hôtes déjà arrivés dans la cité de la broderie. Le landamman, Dr Riederer, a prononcé le discours de bienvenue, déclarant que la commémoration du saint met en lumière notre petit pays dans le domaine de la pensée européenne. Il salue le nonce apostolique à Berne, Mgr Bernardini, puis le président de Valera et sa suite. L'Irlande joue un rôle de premier plan dans la commémoration et a droit à la reconnaissance du peuple saint-gallois. Le maire salue également Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, les représentants de l'Autriche et de l'Italie, le conseiller fédéral Etter, chef du Département de l'Intérieur, ainsi que de nombreux évêques et abbés. Il est réjouissant de constater qu'en une époque de matérialisme, les valeurs spirituelles qui seules peuvent nous sauver prennent une si grande place dans cette commémoration.

L'AFFAIRE DES LINGOTS D'OR DU VAL DE TRAVERS AUX ASSISES

La Cour d'assises neuchâteloise siège depuis mardi matin pour juger les auteurs de la fameuse escroquerie dite des lingots d'or découverte à fin 1949 dans le Val de Travers. Huit accusés, dont l'un s'est enfui et se trouve actuellement en Indochine, ont à répondre des faits qui firent grand bruit à l'époque dans toute la région. On sait qu'avec la

(La suite en 4e colonne)

La 55e assemblée générale de la SHVR

C'est au Châble, chef-lieu de l'imposante commune montagnarde de Bagnes, qu'échut l'honneur de recevoir très cordialement en ce dimanche 14 octobre, la belle cohorte des membres de la SHVR, pour leur 55e assemblée générale.

Malgré le temps incertain et le soleil un peu boudeur, les amis de l'histoire étaient venus en nombre réjouissant du Valais et du dehors, afin de partager en commun les joies inépuisables que l'histoire et l'amour du passé procurent « aux cœurs bien nés »... Témoin ce bel acte de présence d'un octogénaire, alerte et endurant, M. Alfred Burnier, venu de Lausanne, malgré son grand âge. Ce geste prouve l'amour profond qu'il voue à notre petite, mais belle patrie valaisanne et à son passé. Il m'est agréable de le relever spécialement comme un témoignage de valeur et aussi avec l'espoir qu'il stimulera chez nos jeunes ce besoin de culture générale qui leur manque trop souvent, de réveiller plutôt cette apathie mortelle que la nouvelle génération semble porter à l'histoire, branche pourtant si utile et si nécessaire à la vie de chaque jour...

Encore émus par la beauté de la nature enchantée en cette saison d'automne qui marie harmonieusement les ors et les roux, les participants se retrouvent à l'église du Châble, voulant placer cette journée sous la protection de Dieu. Côte à côte avec les habitants du lieu, ils prient et écoutent l'orateur sacré, M. le Chanoine Ducrey, Rd Curé de la paroisse, lequel sait parler comme il convient de la charité et de l'amour que chaque fils de Dieu doit mettre à la base de toute sa vie, de chacune de ses actions, grandes ou petites. Inutile de dire que cette homélie trouva le chemin des âmes, leur procurant le stimulant nécessaire pour un avenir meilleur, plus humain, plus fraternel aussi !

A 11 h. 15, sous la conduite avisée de M. le Dr Donnet, eut lieu la visite de l'église, qui date du XVIIe siècle, et après diverses réparations, se présente sous un aspect accueillant, dotée de tableaux, d'autels aux peintures anciennes, d'une grille artistique datant de 1684. Les proportions intérieures de l'édifice, les colonnades judicieusement réparties, lui donnent une grande allure, et comme certains le pensaient elle pourrait volontiers être rangée au nombre des cathédrales. De l'extérieur, le majestueux clocher qui se dresse fièrement vers le ciel, de style gothique, vous cause une surprise de grandeur et de beauté. Il daterait de 1488, selon une inscription se trouvant sur sa face nord. Sur la face est, un écu aux armes de l'abbaye de St-Maurice, — de laquelle dépend la paroisse de Bagnes — est bien visible. Ce n'est pas sans une certaine émotion que la voix des cloches se fit entendre aux hôtes d'un jour, en ce carillon de l'Angélus...

A proximité de l'église paroissiale, la petite mais merveilleuse chapelle de l'Ossuaire, retint l'attention des visiteurs. Celle-ci — pour s'en tenir aux renseignements du guide, M. Donnet — date de 1560. Elle fut restaurée en 1944 par les soins de M. l'architecte Zimmermann, de St-Maurice. La façade et une paroi latérale sont percées d'ouvertures en forme d'ogives, en tuf, avec accoudoirs de pierre et grilles en bois. Cette chapelle contient un ensemble remarquable de statues baroques des 16e et 17e siècles, réparties en trois groupes, admirablement équilibrés. Au plafond, l'on remarque avec bonheur les armoiries des familles qui ont contribué par leur obole généreuse à la restauration de cette belle chapelle, placée au surplus sous la protection de la Confédération comme un monument historique. A noter encore sous l'une des parois latérales, un lucernaire permettant de voir les ossements déposés sous la chapelle, lesquels vous font réfléchir à la brièveté de la vie ici-bas, qu'il importe donc de bien employer...

Et l'air frais ayant creusé l'estomac, l'heure étant venue de reprendre des forces, les convives se retrouvèrent pour un banquet aussi délicieux qu'abondant à la grande salle à manger de l'Hôtel du Giétroz, où M. Joris avait bien fait les choses, en amphitryon avisé qui sait fort bien décorer une table avec des fleurs, et remplir les assiettes d'une ration copieuse... satisfaisant tous les gourmets ou les gourmands !

L'après-midi

Vers 14 h. 30, chacun ayant refait le « plein d'essence », M. Donnet, remplaçant au pied levé M. le Chne Dupont-Lachenal, retenu chez lui par la maladie au grand regret de chacun, prit en mains la direction de la partie administrative. Après avoir donné lecture d'un message présidentiel souhaitant la pleine réussite de cette journée, M. Donnet fit part des absences forcées de différentes personnalités invitées, en particulier celles de MM. Pitteloud et Troillet, conseillers d'Etat, Dr Paul de Courten, conseiller national, Dr Comtesse, vice-président, Louis Blondel, Maurice Zermatten, Lucien Lathion, Grégoire Ghika, etc. Il salua avec une vive satisfaction la présence des autorités religieuses et civiles qu'il importe de citer particulièrement : M. le Chne Louis Ducrey, Rd curé, Mme et MM. Edmond Troillet, président du Tribunal d'Entremont, Gard, conseiller d'Etat, Baillifard, président de Bagnes, Pierre Grellet, le distingué rédacteur de la « Gazette de Lausanne », venant de fêter le 40e anniversaire de son activité de journaliste compétent, et bien connu en Valais, disons mieux : estimé d'un grand cercle de lecteurs qui raffolent de ses écrits.

Le président ad interim rappelle également la belle réunion du 6 juin 1926, tenue en ces mêmes lieux, et qui fut présidée par M. le Dr de Cocatrix. Il cite les travaux communiqués à cette séance, au nombre de 5 et qui eurent pour auteurs et pour thèmes : Maurice Gabbud : la débâcle de la Dranse du 16 juin 1818.

M. le Chne Carron : le pont du Mauvoisin.

M. l'abbé Tamini : la Métralie de Bagnes entre 1200-1600.

Raphaël Troillet : le chansonnier Louis Gard et quelques poèmes.

J. B. Bertrand : Une fête-Dieu épique en 1826.

Une minute de silence honore la mémoire de deux membres disparus, l'un en juillet, l'autre en août 1951 : MM. Besson, prieur de Martigny, et Werner Reinhard, de Muzot, Sierre. Il est donné connaissance de huit demandes d'admission et l'assemblée unanime accueille avec plaisir cette équipe de nouveaux adhérents venant ainsi renforcer la SHVR et lui permettre de continuer allègrement sa marche en avant.

Puis, M. Edmond Troillet, évoque fort spirituellement la figure d'un chansonnier politique et satirique Louis Gard (né en 1799 - mort en 1854). Quelques notes rapidement esquissées, ne donneront pas le reflet exact de cette communication qui captiva l'auditoire. Son auteur me pardonnera de condenser le fruit de son travail documentaire.

Louis Gard devait faire des études de droit, mais

en garçon indépendant il passa outre aux volontés de son père, préférant une vie bohème et les chansons à une existence assagie. Sa verve mordante prenait plaisir à chançonner irrévérencieusement... Vendant le mulet de son père pour se procurer un peu d'argent, qui fondait rapidement dans ses mains, ce garçon turbulent s'enfonça dans les solitudes du nouveau-monde, et en enfant prodige, il implora de son père une aide financière pour rentrer au pays...

Mais cela est-ce bien le reflet de la vie de Louis Gard ? Oui, si l'on s'en tient à la tradition locale. Et pourtant, le meilleur, l'essentiel de lui-même, Gard ne l'a pas mis dans ses chansons. C'est dans sa prose, dans les articles qu'il remettait à l'« Helvétie » et à la « Jeune Suisse » que l'on peut trouver ses réelles préoccupations d'homme et de citoyen. C'est dans ses lettres aussi que l'on découvre ses qualités d'homme de cœur, comme aussi ses aventures, ses randonnées à travers le monde.

... Durant sa vie de collégien, à l'internat de St-Maurice, Louis Gard fit preuve d'indiscipline. Il fut souvent aux arrêts. Le Chne Blanc, qui l'avait en particulière affection, voulut le raisonner et toucher son cœur. Le jeune Gard faisant mine de repentir, trompant son maître, l'emprisonna à sa place... Ses études terminées, le voici qui compose des rimes tournant en ridicule la volonté paternelle, voulant qu'il soit notaire comme lui. Avant 1825, il s'en va pour la Louisiane, et d'une lettre il apprend qu'il a quitté le pays natal — non pas de son propre gré mais sur l'instigation de son père, lequel lui a remis de l'argent pour son voyage, et aussi pour le retour au pays natal... S'est-il rangé cette fois ? Pas encore.

Il fera des dettes. Pour échapper à ses créanciers, autant qu'aux sollicitations pressantes de son père voulant qu'il fasse du droit, il s'engage au service du roi de Naples, où en peu de temps il acquiert le grade de lieutenant. Et il écrit une lettre à son père, espérant qu'il lui pardonnera ses frasques, espérant revenir une fois « pur de ses dettes ». Son enthousiasme pour le roi de Naples ne dure pas. Il compose contre le monarque un couplet dépourvu de respect, qu'il appose sur les murs du palais, avant de rentrer en Suisse... Il travaille plus régulièrement comme greffier du juge de commune, le Châtelain Filliez. Et aussitôt il laisse libre cours à sa verve caustique pour chançonner la vie locale et se tourner lui-même en ridicule. Le mulet de son père vendu, la patience paternelle le fait mettre sous tutelle et on l'oblige de faire son stage d'avocat. La lettre qu'il écrivit le 22 juin 1834 à Adrien-Félix Pottier, avocat à Monthey est ironique une fois de plus, de même que celle qu'il adresse à l'avocat Fusay témoin de la rancune qu'il voue à ses parents...

En 1847, Louis Gard fit une grave maladie. Craignant sa dernière heure venue, il jeta un regard sur sa vie passée, politique, privée, et non rassuré sur son sort, il adressa aux Valaisans un manifeste les exhortant à la concorde, après les événements qui ensanglantèrent le pays à cette période troublée, mettant aux prises la « Jeune et la Vieille Suisse », où il avait contribué par ses écrits à semer la brouille et le malheur. Mais la mort lui ayant accordé un sursis de quelques années, ce bouillant Louis Gard ne tardera pas à retrouver le chemin des erreurs, des moqueries en raillant les élections de 1852 à Bagnes.

Pourtant, tout a une fin et Louis Gard n'échappa pas à la règle commune. Il mourut le 22 septembre 1854, réconcilié avec la religion. Sa vie fut celle d'un homme passionnément amoureux de la nouveauté, de l'aventure. Mais tout est bien qui finit bien, puisqu'il retrouva la force de reconnaître ses erreurs en gardant jusqu'à son dernier moment sa foi en la justice éternelle de Dieu.

Des applaudissements nourris et prolongés saluèrent ce bel exposé et M. Donnet en remerciant M. Troillet formula le vœu de voir ce charmant collaborateur poursuivre son action bienfaisante, en ne laissant rien sous le boisseau.

M. Donnet commenta avec beaucoup de cœur « la vie et les voyages de l'abbé Etienne Gard (1719-1758) », d'après une relation inédite. Le conférencier mit en lumière les étapes principales de cette carrière sacerdotale trop tôt brisée, car l'intelligence, le caractère courageux de Gard — son pèlerinage pédestre à Rome le prouve — aurait pu accomplir une œuvre plus importante s'il lui avait été donné de prolonger son existence sur cette terre. Espérons que cette étude puisse — comme celle de M. Troillet — obtenir les honneurs de la publication dans nos « Annales Valaisannes » ou dans « Vallesia ».

M. Alphonse Mex rappela brièvement le souvenir d'un oncle, le Frère Benjamin Mex, mort victime de son dévouement lors d'une émeute à Barcelone en juillet 1909, alors qu'il s'occupait d'un patronage d'enfants ouvriers.

Et maintenant deux desserts particulièrement appréciés : le vin d'honneur offert par M. Baillifard au nom de la commune de Bagnes, et le mot du cœur de M. le conseiller d'Etat Gard qui éprouve une sincère sympathie envers la SHVR et son dévoué comité. Les quelques paroles de cet éminent magistrat sont allées au cœur de chacun, lorsqu'il leva son verre à la prospérité de la Société qui sait allier à sa doctrine « la finesse du cœur à celle de l'esprit ».

Le soir avance. L'heure approche du retour. Avant de clore cette charmante journée, M. Donnet annonce la publication d'un numéro volumineux des « Annales » qui sera une surprise, et donne rendez-vous pour la 56e assemblée de la SHVR qui aura lieu en mai 1952 à Monthey.

C'est à regret qu'il faut quitter Bagnes, la grande commune comptant — au dernier recensement de décembre 1950 — 3635 habitants et groupant 11 sections réparties en une quinzaine de villages et hameaux !

Il faut partir et c'est dommage ! Mais chacun garde un lumineux souvenir de cette journée, empreinte d'amitié et de compréhension mutuelle.

Remercions tous ceux qui se dévouèrent pour faire de cette 55e rencontre une réussite de plus à ajouter au brillant palmarès de cette utile et vivante association !

J. O. Pralong.

complicité d'acolytes dont les uns fournirent des métaux et dont l'un d'entre eux les enduisait d'une mince pellicule d'or, les principaux prévenus vendirent à des particuliers suisses et français des lingots qu'ils prétendirent être d'or et qui n'étaient que du métal d'une valeur bien inférieure à celle de l'or. Le principal accusé, René Gay, représentant aux Verrières, a reconnu les faits et les a confirmés au cours de l'audience de mardi.

Les débats dureront deux jours.

Fribourg

Décès de M. Brasey professeur à l'Université

M. Edmond Brasey, Dr ès-sciences, professeur de physique à l'Université de Fribourg, est mort après deux jours de maladie, à l'âge de 55 ans. Il s'était spécialisé dans l'étude et l'enseignement de la physique. Il fut professeur et directeur du Technicum de Fribourg. Il enseigna à la Faculté des sciences et s'occupait des questions radiophoniques, faisant partie des commissions de la Radio romande.

SCHWYTZ

Chute mortelle dans une écurie

M. Franz-Dominique Steiner, 66 ans, propriétaire de la laiterie à Ibach, près de Schwyz, a fait une chute dans son écurie. Ses blessures qui semblaient d'abord légères, s'aggravèrent, l'état du malheureux empira et, au bout de huit jours, ce fut la fin. Steiner était veuf et père de 16 enfants.

APRES L'ODIEUX ASSASSINAT D'UNE JEUNE FILLE

Arrestation du meurtrier

L'assassin de la domestique de campagne Heidi Schmiel, âgée de 21 ans, trouvée assassinée entre Obergerlafingen et Koppigen, le 7 octobre, a été découvert par la police. Il s'agit de son patron, Fritz Begert, agriculteur, à Ziebach. Le nommé Begert, qui est âgé de 39 ans, a été arrêté lundi. Il est père de quatre enfants en bas âge et a fait des aveux complets.

Jubilé de Liebefeld

Les fêtes jubilaires se multiplient aujourd'hui, et les prétextes à les célébrer sentent la dévaluation.

On célèbre des gloires contestables, et des circonstanées souvent assez banales donnent occasion à une cérémonie de quart ou de demi-siècle à laquelle on convie des invités nombreux, mais surtout la presse, sans laquelle l'effet de propagande serait manqué.

Il convient d'autant plus de marquer les étapes de créations qui, sans tapage ni vanité, ouvrent efficacement pour le progrès de la science et le bien du pays.

C'est ainsi que, dans une manifestation impressionnante et simple à la fois, le premier réalisé des établissements fédéraux d'essais et de recherches — Liebefeld — Berne — réunissait samedi dans l'Aula de l'Université de Berne, les autorités fédérales, les plus hautes personnalités du monde de la science appliquée à l'agriculture, l'élite paysanne de la Suisse, pour rappeler que 50 ans déjà sont écoulés depuis que l'Institut a ouvert ses portes.

De l'indifférence, voire le septicisme des premiers intéressés, les terrains, dans les débuts, à la confiance largement témoignée aujourd'hui, quel chemin parcouru !

Les ouvriers de la première heure ont fait œuvre de pionniers et, littéralement, cherché et créé la voie, suivie depuis, non seulement en Suisse, mais dans bien d'autres pays.

Par les exigences de notre temps, l'agriculture suisse ne se concevrait pas — naturellement dans son développement actuel — sans ces phares lumineux qui éclairent sa route, sans ces guides avisés qui, ayant prospecté le terrain et expérimenté les méthodes de procédés nouveaux, en vulgarisent les données au profit de tous.

Les établissements de recherches et d'expérimentation sortent petit à petit l'agriculture de l'emprisonnement auquel elle se trouvait nécessairement vouée.

Ils concourent puissamment à l'obtention de produits de qualité, sauvant ainsi nos exportations. Ce rôle justifie sur le plan économique les charges de ces institutions qui semblent à première vue destinées au scientifique ou à l'expérimental.

Par nature, l'agriculteur est peu enclin à changer de système. En cette matière les progrès sont lents. Les essais subissent le rythme des saisons, les caprices du climat, les imprévus entraînés par des phénomènes insoupçonnés, aussi les savants qui se consacrent à l'avancement des sciences agricoles doivent-ils se garder plus qu'en d'autres secteurs de la connaissance, de toute conclusion imprudente ou hâtive.

Les conditions sont, certes, plus favorables dans l'industrie, par exemple, où les expériences peuvent être répétées à volonté et où le seul facteur à considérer est l'homme.

Tel est le thème par lequel, avec son habituelle maîtrise des sujets qu'il traite, M. le conseiller fédéral Rubattel, visiblement soulagé de sortir du complexe des problèmes économiques — aux données contradictoires —, a introduit la série des conférences présentées par les chefs des différentes sections de Liebefeld : industrie laitière, agriculture, chimie agricole, essais.

X.



(De notre envoyé spécial)

Le Parti conservateur de Fully, et spécialement sa fanfare « L'Avenir », ont inauguré, dimanche, le bâtiment du Cercle conservateur. Le 14 octobre restera marqué d'une pierre blanche dans les annales de nos amis politiques de la commune conservatrice par excellence. Quatre fanfares (Orsières, Charrat, Leytron, Saillon), apportaient leur précieux concours à cette manifestation et encadraient de leurs productions les discours et mots d'ordre des orateurs.

Organisée de mains de maître par le sympathique M. Adrien Bender, la fête se déroula dans cette ambiance que seul Fully sait réserver à ses hôtes. De plus, l'automne nous ayant accordé un de ces plus beaux jours, la foule d'amis et de curieux accourue à l'appel du Comité d'organisation contribua à donner à la cérémonie un caractère, solennel c'est vrai, mais combien intime.

Il appartenait à M. le président Carron de souhaiter la bienvenue aux sociétés invitées et aux officiels. Après le traditionnel verre d'amitié, le cortège, emmené par la fanfare de Saillon, gagna la place de fête. La partie officielle fut ouverte par la fanfare « L'Avenir », puis M. Bender président du Comité d'organisation, salua les personnalités présentes, en particulier MM. Antoine Favre et Paul de Courten, conseillers nationaux, Carron, président de la Municipalité, Marcel Gross, Pierre Delaloye, Evéquo, Taramarcz, Produit. Il serait fastidieux de vouloir énumérer toutes les personnes qui honoraient de leur présence l'assemblée. Enfin, il donna la parole à M. Antoine Favre, président du Parti conservateur valaisan et conseiller national.

Après avoir rendu un hommage de profonde reconnaissance au parti conservateur de Fully pour sa fidélité et son dévouement à la cause conservatrice, l'orateur repré-senta que l'attachement des conservateurs aux principes de leur politique est plus nécessaire que jamais.

Dans la lutte inexorable qui se livre dans le monde entre le totalitarisme et la liberté, ceux qui croient à la valeur éminente de la personne humaine en raison de sa vocation surnaturelle doivent constituer le rempart de notre civilisation. Plus que jamais il faut s'unir pour sauver la liberté de la conscience, le droit à une libre activité, pour raffermir la famille, pour défendre le droit des parents de donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs convictions religieuses.

Notre parti n'a pas de conversion à faire pour proclamer la nécessité de sauvegarder et de développer les libertés cantonales, les libertés professionnelles, la liberté de la patrie. Ce fut là son programme de toujours.

Soulignant les démarches accomplies par la députation conservatrice des Chambres fédérales en faveur de l'agriculture et spécialement de la viticulture, M. Favre rappela, en réfutant les légendes que l'on propage dans le pays, que le statut de la viticulture, bien loin d'avoir été abandonné, a été incorporé dans la loi sur l'agriculture votée par les Chambres au début de ce mois, ce qui rendait inutile l'adoption d'un arrêté spécial et provisoire portant sur cet objet.

M. Favre termina en disant que la valeur du programme conservateur était si bien éprouvée que la meilleure manière de servir le pays était de s'y tenir fermement et de déployer le maximum de générosité pour l'appliquer pleinement.

C'est chaleureusement applaudi que M. Antoine Favre descendit de la tribune. Après un intermède musical, ce fut au tour de M. le conseiller national Paul de Courten de prendre la parole. L'exposé de M. de Courten fut si convaincant, si prenant, que nous pensions devoir faire le plaisir à nos lecteurs d'en reproduire ici de larges extraits.

I. Hommage au peuple de Fully

L'honneur de m'adresser à mes amis conservateurs de Fully me donne l'occasion de vous dire la joie sincère que je ressens à la pensée de la somme d'efforts et de dévouements que représente dans votre commune la conquête et la conservation du pouvoir politique et plus encore la sagesse avec laquelle vous en avez usé pour faire de votre commune l'une des plus prospères du Valais.

Je rends hommage à vos chefs et spécialement à votre distingué président, à ceux qui ont eu l'in-

L'inauguration du Cercle conservateur de Fully

telligence de le suivre et la reconnaissance de lui rester fidèles.

J'apporte aussi mon témoignage d'admiration à tous les citoyens et amis politiques de Fully pour le sens et la discipline politiques dont ils ont fait preuve à travers toutes nos difficultés et nos luttes. Cela est un signe indubitable de la santé morale et humaine du bon peuple de terriens et de vigneron qui vous êtes, attachés à votre terre par toutes les fibres du cœur. J'éprouve un sentiment de respect devant la ténacité et l'audace que vous avez mises à transformer votre terre, à la conquérir en quelque sorte sur une nature revêche pour en faire un sol plantureux et renommé même en dehors de chez nous.

Ce n'est pas à la ville, c'est au village que s'exprime le mieux le génie d'une race.

Par l'alliance de travail et de fidélité, de tradition et de progrès que vous avez su réaliser chez vous, vous incarnez admirablement les qualités foncières de notre peuple valaisan, ce peuple qui, malgré les éboulements, le ravage des torrents, la morsure du gel, le débordement d'un fleuve capricieux, a réussi à domestiquer la nature et à fertiliser la plaine pour en faire sortir des produits de choix; tout en restant fidèle, dans son ensemble, à la foi et aux traditions des aïeux.

Votre action de progrès ne s'est pas arrêtée à des conquêtes matérielles. Elle s'est accompagnée d'un effort d'ascension dans l'ordre politique et moral.

C'est pourquoi vous avez su respecter les lignes harmonieuses de vos paysages dans les constructions nombreuses qui couvrent votre territoire et qui manifestent votre vitalité ardente.

Vous avez réservé à l'expression de votre foi un témoignage brillant dans l'église majestueuse qui est un honneur pour tout le pays valaisan.

Vous venez de traduire la vigueur de vos convictions politiques par le magnifique bâtiment du cercle conservateur que vous inaugurez aujourd'hui et qui est un symbole de vos luttes et de vos victoires.

Pour vous-mêmes et pour vos enfants cette maison de l'idéal sera un soutien concret de votre courage et de l'ardeur de vos convictions.

II. La politique : sa nécessité et ses exigences

Sans doute la politique exige beaucoup d'abnégation et d'oubli de soi, d'amour du pays et de réelle valeur humaine. Il ne faut pas compter en faire pour se hisser au pouvoir ou pour retirer des avantages personnels.

Dans un édifice bien ordonné toutes les pierres de la construction ne peuvent pas être des pierres d'angles. Il faut aussi des moellons perdus dans la masse mais qui ne sont pas moins nécessaires à la cohésion de l'ensemble.

La politique active, la vraie et authentique politique au service des intérêts généraux du pays est aussi un art difficile, qui doit allier à l'audace des plus larges initiatives, une prudence et un sens aigu des réalités par lesquelles on mesure son action non pas à des rêves inconsistants et démagogiques, mais aux possibilités pratiques de réalisation.

A moins de n'être que de l'opportunisme sans suite et sans portée, la vraie politique doit respecter des principes spirituels fondamentaux qui heurtent parfois bien des intérêts et des égoïsmes lourds et tenaces.

Cette tâche d'idéal et de réalisme est celle de la politique du parti conservateur suisse et valaisan.

Notre action politique a une âme, une âme chrétienne dont les idées foncières s'inspirent des enseignements de l'Eglise et des Souverains Pontifes, une âme que pour rien au monde nous ne pouvons sacrifier ni compromettre avec des idéologies erronées dont la séduction pernicieuse cherche à se répandre habilement jusque sur le bon peuple de chez nous.

L'évolution économique et morale doit se faire en sauvegardant en même temps toutes les valeurs propres et combien précieuses du patrimoine spirituel légué par les ancêtres. Il s'agit plus profondément aujourd'hui d'un problème de civilisation dont dépend l'avenir moral de nos campagnes.

La guerre nous a engagés avec tous les pays européens dans une immense tragédie qui se poursuit encore sous nos yeux.

Le Kominform a décidé de conduire les peuples européens au désespoir, de faire spécialement disparaître l'influence catholique de l'Europe occidentale et il a passé à l'exécution dans toute la mesure du possible.

Dans les pays contrôlés par l'URSS, des majorités catholiques et paysannes librement constituées ont

été renversées par la force tandis que par des procédures infâmes ils frappent la Tête en condamnant les Stepinac, les Petkof, les Mindzenty, les Gærz et tant d'autres prêtres et religieux ou hommes politiques chrétiens.

Dans ces mêmes pays les libertés que nous considérons comme essentielles ont disparu : liberté de conscience, droit des parents à l'éducation, droit d'association, droit de n'être pas arrêté, ni condamné d'une façon arbitraire, droit même de choisir une vocation.

L'homme n'est que matière. C'est la négation de tout principe, de toute règle morale. C'est la dégradation de l'homme par le mensonge, la ruse, la mauvaise foi et les faux principes d'action politique.

Pour nous, les cérémonies de ce dimanche, cette réunion même, la nature de nos activités, notre vie familiale, nos libertés politiques, nous paraissent si naturelles; car nous croyons dans la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de tous les êtres humains, dans les principes de justice et de charité.

En face de ces adversaires implacables, il importe plus que jamais de ne pas matérialiser la politique.

Ceci ne veut pas dire que notre politique doit s'arrêter à des vues de l'esprit. Ce serait la plus grave des erreurs; au contraire la politique chrétienne doit conduire à des initiatives concrètes et pratiques sans cesse renouvelées, dans le domaine social et politique.

III. Esquisse des problèmes et des réalisations récentes

A la veille de nos élections fédérales, il m'est agréable de vous dire qu'elles sont nombreuses et vastes les préoccupations et les tâches entreprises actuellement par vos mandataires conservateurs dans le secteur fédéral aussi bien que dans le secteur cantonal.

L'application de notre programme a été faite de la façon la plus large et la plus généreuse, pour amener l'Etat à favoriser les institutions naturelles de la société et par là donner aux organisations économiques le pouvoir de mettre de l'ordre dans les rapports sociaux, spécialement dans les problèmes de la famille et du travail.

Sur le plan familial, c'est M. le conseiller fédéral Escher qui réussit en 1945 à faire inscrire le principe constitutionnel de la protection de la famille, alors qu'en 1943, M. le conseiller national Troillet avait déjà demandé le versement d'allocations aux familles nombreuses.

Sur le plan économique, vous n'ignorez pas, en premier lieu les grands efforts qui ont été accomplis par M. Troillet au Conseil des Etats et par votre délégation au Conseil national pour obtenir à notre agriculture et à notre viticulture un statut qui permette à nos paysans de vivre et de mettre à profit le développement agricole que notre canton a réalisé depuis un quart de siècle sous l'impulsion énergique du chef de notre agriculture.

La Constitution de 1874 avait posé le principe fondamental de la liberté, du commerce et de l'industrie. Il a conduit à des abus et c'était inévitable.

Jusqu'à l'adoption en 1944 des articles économiques il n'y avait dans la Constitution aucune prescription en faveur de l'agriculture si ce n'est celles touchant au régime du blé et à celui des alcools.

Cependant l'agriculture avait donné son effort maximal durant la dernière guerre, époque où sans elle le sort même du pays eût été compromis. Toutes les mesures prises ces dernières années en faveur de l'agriculture relevaient du droit de nécessité.

L'équilibre moral, social et politique exige que notre agriculture puisse subsister et que son importance, ne soit pas diminuée. Surtout il ne faut pas oublier que la souveraineté politique des nations entraîne la nécessité de leur autonomie économique. Or, le parti conservateur a toujours compris que le problème agricole est pour tous les pays et spécialement pour le nôtre d'une importance vitale, car les communautés rurales sont l'origine de la Confédération et la vocation paysanne contient un germe, une idée de durée et de fidélité d'importance nationale.

Notre programme contient du reste plusieurs postulats pour la protection agricole et qui sont les résultats de plusieurs thèses déjà formulées par quelques-uns de nos amis, par exemple le professeur Oswald de l'Université de Fribourg.

Or, ce même professeur qui participe à l'élaboration de notre programme est l'auteur de l'avant-projet de la loi sur la protection de l'agriculture.

Une des thèses essentielles du parti conservateur en matière agricole soulignait que la protection de

l'agriculture était avant tout affaire de prix et d'écoulement de la production indigène.

Mais l'amélioration de l'agriculture doit être combinée avec une politique d'occasions de travail, spécialement à la montagne.

Il faut en effet prévoir l'emploi de toute notre main-d'œuvre, spécialement de celle des villages de la montagne lorsque les grands travaux seront terminés et les chantiers fermés.

C'est pourquoi, en marge des dispositions prises pour protéger les populations rurales, nous avons eu l'honneur de prier le Conseil fédéral de prévoir la création de nouvelles industries décentralisées, étant convaincu que le dépeuplement des campagnes ne sera enrayé que si l'on parvient à créer pour l'hiver des possibilités supplémentaires de travail et de gain.

Ce principe admis par l'Assemblée fédérale, a été repris par la commission chargée d'étudier les mesures destinées à assainir les conditions de logement dans les régions montagneuses.

Réjouissons-nous de relever en passant que l'idée de subventionner l'amélioration du logement à la montagne fut lancée pour la première fois au Conseil national par M. le président Carron; la proposition fut ensuite reprise sous forme de postulat par M. le conseiller national Favre soutenu par M. le conseiller national Moulin, tandis que, sur notre proposition, le congrès du parti conservateur d'Olten en 1949 votait la résolution suivante :

« Le parti conservateur populaire suisse, qui a mis en jeu toute sa puissance d'action pour obtenir l'insertion dans la Constitution fédérale de l'article 34 quinquies, qui oblige la Confédération à tenir compte des besoins de la famille et prévoit l'application d'une politique de logement susceptible de favoriser l'épanouissement de la famille, sa santé et sa moralité, approuve l'arrêt fédéral du 24 juin 1949.

Il considère que l'action de la Confédération tendant à encourager la construction de logement ne pourra pas être interrompue après l'exécution de l'arrêt fédéral soumis au vote du peuple suisse; car en se prononçant en faveur de l'adoption par le peuple de cet arrêté qui intéresse plus particulièrement les régions urbaines et industrielles, le parti conservateur populaire suisse déclare expressément qu'il entend appuyer de la manière la plus énergique le postulat adopté par le CN le 22 décembre 1948, postulat qui invite le Conseil fédéral à présenter à l'Assemblée fédérale un projet d'arrêté prévoyant des mesures spéciales, notamment des prestations plus élevées, en vue de favoriser l'amélioration du logement à la campagne, particulièrement dans les régions montagneuses et « prévenir la désertion des campagnes ».

Il me plaît en particulier de souligner encore le grand problème des forces hydrauliques qui devra être étudié plus à fond et sur le plan fédéral et sur le plan cantonal.

Comme président de cette commission au Conseil national, je puis vous dire que les délibérations auront lieu dans la seconde quinzaine de novembre et que le rapport sera présenté à la session de décembre.

IV. Confiance

Par la simple énumération de ces quelques problèmes, vous pouvez, mes chers amis, vous rendre compte de l'ampleur des questions qui se posent à vos mandataires. La plupart d'entre elles exigeront encore des démarches et des études laborieuses.

Pour mener à terme ces démarches et les faire aboutir à des réalisations concrètes et fécondes vos mandataires ont besoin de beaucoup travailler encore.

Ils ont besoin aussi d'être soutenus dans ce travail par votre sympathie agissante, par vos observations et par votre labeur.

Il faut spécialement rappeler au monde rural que la modernisation doit se faire sans que la campagne valaisanne y perde son âme.

L'agriculteur vit en ménage avec la création, son horizon n'est limité que par le ciel et il faut, ainsi que le proclamait Sa Sainteté Pie XII que le monde paysan demeure le « Vivier d'hommes sains d'âme et de corps, pour toutes les professions, pour l'Eglise et pour l'Etat. Qu'il demeure la digue infranchissable contre laquelle vienne se briser la vague montante de la corruption physique et morale ».

Quelles que soient les difficultés, nous avons l'espoir que notre action conjuguée et concertée sur le plan fédéral comme sur le plan cantonal conduira à des réalisations nouvelles, qui s'ajouteront à celles du passé et qui contribueront à la grandeur et à la prospérité dupays que nous aimons.

S'il est des félicitations qui furent méritées ce furent bien celles qui accompagnèrent Monsieur de Courten lorsqu'il regagna sa place.

Nous entendimes encore plusieurs orateurs qui magnifièrent le travail accompli par les Conservateurs de Fully en construisant le bâtiment du Cercle, car, comme l'a souligné M. le président Carron : « Cette maison de ralliement attestera la foi que les Conservateurs ont dans l'avenir et dans les destinées de notre canton ».

P.

Tous les articles de cave



ALFRED KRAMER SION

Représentant des Maisons : FRIEDERICH — Morges Robinetterie, pompes, tuyaux BOSS — Le Locle Levures sélectionnées, pour la vinification

tuteurs

A vendre 150

2 m. 50 longueur, prix 1 fr. 50 pièce. Offres sous chiffre P 12306 S Publicitas, Sion.

Personne

cherche place pour faire des journées de lessive, cuisine ou nettoyage. S'adresser au Nouvelliste sous D 8340.

MULET

à louer pour travaux agricoles, sage et de confiance. Sévère Turin, Muraz-Colombey.

Sténo - Dactylo

4 ans de pratique, cherche place, éventuellement demi-journées. S'adresser au Nouvelliste sous H 8344.

« La Ville de Lausanne »

St-Maurice

Jo Zeiter

a le plaisir d'aviser sa clientèle que son

Exposition d'automne

a lieu à partir du 16 octobre dans son magasin du Bâtiment des Postes

Manteaux d'hiver, fantaisies et classiques Grand choix en manteaux noirs et Teddy-Baer

Votre visite nous fera plaisir Aucun engagement d'achat

A VENDRE SIMCA 8

de suite, roulotte foraine en bon état, de 6 m. 10 de long sur 2.25 de large, convient pour chantiers, entrepreneurs ainsi que pour transports de meubles. Paul Favre, Café du Repos, Monthey.

modèle 1947, excellente occasion, intérieur housé, 2 pneus neufs, 2 60 %, en parfait état de marche, assurés jusqu'à fin 1951. Prix désiré Fr. 2800.—. Offres sous chiffre P. Z. 19374 L., à Publicitas, Lausanne.

Docteur H. Waridel

MONTHÉY

de retour

Sciure

Chauffage par circulation d'air. Le plus moderne, propre, économique et rapide par nos calor. Demandez prospectus et conditions de paiement. ASTRAL, St-Sulpice (Vaud). A. Estoppey. Tél. 24.72.57.

Trouvé

entre La Bâtie et Vernayaz, 1 manteau d'enfant. S'adresser au Café de la Poste, Vernayaz.

Musiciens !

Jouez tous les derniers succès de la danse en vous abonnant à notre édition. Ecrivez à R. P., Gaisbergstr. 19, Kreuzlingen.

Abricotiers

A vendre beaux sujets, greffés sur Myrobolan ou sur franc, ainsi que Myrobolans 6/10 à Fr. 24.— le cent.

Bonvin Ernest, pépinières, Martigny-Ville

A vendre deux nichées de petits

PORCS

de 3 et 2 mois. Chez William Pernet, Chessel.

Suis acheteur de

génisses

et jeunes vaches sans veau ou ne voulant pas porter. S'adresser à Yersin, hongi-greuer, Bex. Tél. (025) 5.25.28.

Nous cherchons

domestique

pour travailler à la campagne. Entrée de suite. Adresser offres avec prétentions de salaire à Ernest Panchaud, Echallens.

Boucherie chevaline

vous offre :

Rôti, Fr. 4.50 à 5.— le kg. sans os.

Râgoûl, Fr. 4.20 le kg. s. os.

Saucisses mi-porc, Fr. 3.80 le kg.

Saucissons à cuire. Salami.

Livraisons et expéditions

A. Aebi, Martigny-Bourg

Tél. 6.10.91

A vendre

vélo

dame, état de neuf, moderne, avec vitesses, lumière, porte-bagages, Fr 175.—. Veuthey-Ravey, rue du Carroz, Si-Maurice.

Café-restaurant au bord du Léman cherche, pour le 1er novembre, jeune fille comme

sommelière

Faire offres avec photo à poste restante No 1907, Rolle.

Nouvelles locales

Salins

UN GESTE GENEREUX DE M. LE CURE PONT

Avant de quitter ses paroissiens de Salins, envers lesquels il se dévoua sans compter durant les huit ans de son ministère pastoral, M. le curé Pont, leur fit un don tangible et émouvant. Une belle fresque due au talent sûr du peintre Gherri-Moro et représentant « N.-D. des Neiges et de la Route » orne l'église récemment restaurée intérieurement. Ceux qui connaissent le travail sérieux de Gherri-Moro, savent qu'il a parfaitement réussi en un art si délicat et si sujet à la critique aussi. Sans se départir de la note juste, le peintre a donné à son œuvre un sens religieux et spirituel qui invite à la prière. Et lorsque l'on prie sur de la beauté, la joie en est plus que doublée !

Ce nouveau geste de leur cher curé émeut les paroissiens de Salins, lesquels lui expriment leurs sentiments de vive gratitude et l'assurent de leur fidèle souvenir dans leurs prières.

RESULTAT DE LA TOMBOLA SPECIALE

Restent à retirer les lots suivants :

- 1 lampadaire, billet vert No 89.
 - 1 bouteille Porto, billet vert No 133.
 - 1 cache-pot, billet blanc, No 193.
 - 1 bouteille Porto, billet blanc No 96.
 - 1 bouteille Vin des Chanoines, billet blanc No 89.
- Dernier délai : fin octobre.

Fête de la Ligue antituberculeuse du district de Monthey.

A propos du match de football St-Maurice-Monthey

Notre chroniqueur nous prie de faire la rectification suivante :
« Par suite d'une erreur d'informations, nous avons indiqué dans notre compte rendu que les frères Tissières, l'aïlier Becquelin et le gardien Frey manquaient à l'appel. Or, seul le gardien Frey n'a pas pu jouer. »
Dont acte.

A L'ECOLE CANTONALE DES BEAUX-ARTS

Jeudi 18 octobre recommenceront les cours de dessin, peinture, art appliqué, décoration, art graphique, modelage, sculpture, architecture, etc.
Il est intéressant à signaler que récemment une vingtaine d'élèves de l'école des Beaux-Arts de Copenhague sont venus visiter celle de Saxon en compagnie de leurs professeurs. Tous étaient enchantés de leur visite, après quoi une collation leur fut offerte au Bar du Casino.

D'autre part, nous apprenons que Ulysse Bolle, maître de ballet au Grand Théâtre de Genève, invite la classe de scénographie de Saxon à exposer leurs

QUI REMPORTE LA VICTOIRE ?

Dans la lutte impitoyable que livre votre beauté au temps qui passe, qui remportera la victoire ?

Ce sera vous, si vous savez vous servir des armes que la science moderne met à votre disposition. Combattez la vieillisse parlout où elle tente de vous saisir et n'oubliez pas que vos cheveux sont un de vos points faibles.

Kaffol, la nouvelle « crème à coiffer » scientifique, préservera votre chevelure du blanchissement prématuré, de la fourchure des pointes et autres signes révélateurs de la dégénérescence capillaire.

Kaffol qui contient du sérum marin (si riche en phosphore, calcium et magnésium) et des cations actifs, corps moléculaires à grande pénétration qui incorporent ces substances dans les cheveux, rendra rapidement à votre chevelure tout le charme de la jeunesse.

La « crème à coiffer » Kaffol est vendue partout en tube pratique pour le voyage, Fr. 2.45. Demandez une application à votre coiffeur.

Lorsqu'il la rejoint à nouveau, il consulte sa montre. Midi et demi. Ils ont fait un quart environ de la descente. Assis sur leur paquet de cordes, ils sont maintenant accoutumés à leurs vives de vertige. Il tend le dos, et de la poche de son sac, elle extrait une gourde qu'elle lui passe. Sans façon, ils boivent au goulot, sans cesser de se tenir la main, l'excitation du moment leur faisant absorber le vieux cognac comme si c'était de l'eau claire. Sans doute, les premières caravanes revenant du Crépon, les ont-elles découverts dans leur paroi, car, quelque part en bas, à pleins poumons, deux ou trois barytons anonymes les acclament lorsqu'ils se lèvent pour leur troisième rappel.

« C'est donc si épatant ce que nous faisons-là ? — Je vous crois. Et c'est surtout anormal. A Champéry, ou dans les Dolomites, c'est chose quotidienne, mais les Français sont encore assez réfractaires, à part la face du Brévent... »

— Ou la cheminée des Gaillands...
— C'est le même principe, comme disait Churchill.

— Churchill ?

— Vous ne connaissez pas cette histoire ? En 1943, Churchill est allé aux Etats-Unis, et, dans l'intervalle des réunions politiques, on lui a fait visiter Broadway, l'Empire State Building, toutes les curiosités locales. Un jour on le mène voir les chutes du Niagara, et où ses compagnons d'excursion lui expliquaient à l'envie les merveilles des cascades. Il leur dit en mâchonnant son cigare : « Je suis déjà venu avant l'autre guerre. » Et comme on lui fai-

ravissantes maquettes (très admirées par la commission du Grand Théâtre de Genève, lors de sa visite le printemps dernier à l'école de Saxon), dans les nouveaux salons de l'Institut chorégraphique au Bourg de Four, où aura lieu une distribution de prix pour les meilleures scènes.

FULLY Ciné-Michel

Rien n'entre plus dans l'art cinématographique que les films d'espionnage qui sont empreints d'une atmosphère poignante et implacable. Le film « Sofia » que présente le Ciné-Michel, mercredi et jeudi, est de ces films qui vous laissent tendus et vous coupent le souffle du début à la fin du spectacle.

Il sera précédé d'un court métrage, un joli Far West qui complètera le programme d'une soirée bien remplie.

Vendredi, samedi et dimanche, nous verrons sur l'écran du Ciné-Michel le grand chef-d'œuvre « Jeanne d'Arc », en technicolor, avec Ingrid Bergman. C'est une date à retenir.

Isérables

Avec les chanteurs Bas-Valaisans

Dans le charmant village d'Isérables s'est tenue dimanche la deuxième assemblée des délégués des sociétés de chant du Bas-Valais. Encouragées par le magnifique succès de Champéry l'an dernier, les sociétés ont tenu à montrer leur attachement à ce groupement. En effet, 24 sociétés sur 27 répondirent « présentes » à l'appel.

La partie officielle, précédée du traditionnel verre de bienvenue offert par la société de chant d'Isérables, se déroula très heureusement dans l'enthousiasme et l'amitié. L'ordre du jour, statutaire, fut promptement liquidé. D'après le tirage au sort, ce fut Salvan qui eut l'honneur d'être choisi pour organiser le prochain festival de la Fédération. Le comité que dirige avec compétence et dévouement M. Fernand Dubois, assisté de MM. Girard (Martigny), Revaz (Vernayaz), Richard (St-Maurice), et Jordan W. (St-Maurice), fut réélu par acclamations. M. Dubois remercia ensuite la commission musicale pour le travail accompli, et surtout pour les critiques et conseils qu'elle a bien voulu adresser aux sociétés qui se produisirent à Champéry. Il remercia tout spécialement MM. Martin et Moreillon pour les chœurs d'ensemble qu'ils avaient composés pour cette circonstance.

Après que Massongex eut demandé et obtenu le privilège d'avoir les délégués l'an prochain, M. le président d'Isérables apporta le salut de la Municipalité et dit la fierté de « Bédjus » de recevoir les délégués d'un groupement si sympathique que celui de la Fédération des Chanteurs bas-valaisans. C'est sur le chant « Mon beau Valais », que la séance fut déclarée levée. P.

Temps du raisin - temps du moût

Toutes les mesures ont été prises pour que les citadins, eux aussi, aient leur part de l'énorme récolte de raisins. Depuis quelque temps déjà, tant au Tessin que dans les vignobles de la Suisse romande, des mains agiles sont occupées à la cueillette des raisins rouges et blancs. Ce travail ne va toutefois pas si simplement qu'on se l'imagine en général. C'est qu'on ne se borne pas à dépouiller entièrement le cep de toutes les grappes qu'il peut porter. On choisit, avec un soin tout particulier, les fruits les plus beaux, sans aucune tare et mûrs à point, pour les déposer délicatement, par couches, dans les plateaux préparés à cet effet. Aucune grappe n'est expédiée sans avoir subi au préalable un contrôle très serré effectué par un spécialiste neutre. C'est seulement lorsque ce contrôle aura donné un résultat satisfaisant que le fruit pourra être vendu comme « raisin de table ». Le lendemain déjà, les citadins pourront alors profiter de cette bénédiction automnale de nos vignobles favorisés par leur situation climatérique.

Le temps du raisin, c'est aussi le temps du moût.

Le moût, cette boisson délectable, qui ne voudrait pas y goûter ou n'y a pas déjà goûté ? Qu'il fait beau, en cette saison, voir circuler, dans les rues ou sur les routes les fameux « chars de moût » abondamment fleuris ! Il est vrai que camions et tracteurs ont passablement supplanté les braves chevaux de nos fermes, mais n'importe puisque le moût est là, toujours le même, doux et pétillant, s'offrant à nous comme les prémices d'une ère nouvelle, riche en promesses pour l'avenir. O. P.

FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS AMATEURS

Section du district de Martigny

Les membres de la FCVPA du district de Martigny sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le dimanche matin 24 octobre 1951, à 9 h. 30, à Fully. (Maison d'école).

Chronique sportive

Le Conseil des Tireurs à Rheinfelden

Les membres du Conseil des tireurs de la Société suisse des Carabiniers ont siégé à Rheinfelden les 13 et 14 octobre.

Par ces radieuses journées d'automne, rien ne pouvait être plus agréable au comité central et au Conseil des tireurs que de siéger dans la ville si romantique et si pittoresque de Rheinfelden. Les frondaisons richement teintées par octobre, faisaient un cadre magnifique à la petite ville que le soleil réchauffait et embellissait encore si elle en avait besoin ! Les représentants des 400,000 tireurs avaient, certes, plus le désir de courir dans la campagne si verte que de passer plus de douze heures au travail, seul but de leur venue à Rheinfelden. De longues séances, importantes quant aux décisions qui y furent prises, se déroulèrent dans l'esprit de parfaite objectivité qui caractérise le Conseil des Tireurs. Des 21 points à l'ordre du jour, relevons, à l'intention de nos tireurs valaisans, les décisions qu'ils attendent avec impatience.

Les tirs en campagne à 300 m. et à 50 m. auront lieu en 1952. Le C. C. invite les cantons à prévoir ces manifestations les 24 et 25 mai.

L'art. 30 des prescriptions (rayon 50 km.), quoique combattu par la plupart des romands, fut maintenu par 53 voix contre 13.

L'art. 72 (émolument des tirs historiques et commémoratifs), dont certains cantons avaient demandé la suppression n'est pas modifié. Ce résultat est acquis par 41 voix contre 11.

Les championnats de groupes se disputeront à nouveau et une heureuse modification est votée. Elle consiste à accorder une distinction aux groupes éliminés des tirs principaux avec une moyenne d'au moins 430 points. Le concours individuel à 300 m. aura également lieu en 1952, et celui à 50 m. tant souhaité verra pour la première fois le jour. Il n'est cependant prévu que pour l'arme d'ordonnance.

Il fut également mis au point, le règlement du prochain tir fédéral de 1954, la participation des jeunes tireurs aux exercices en campagne, le Tir-Toto, le nouveau programme pour le tir obligatoire, etc., etc. Les détails paraîtront dans la « Gazette des Carabiniers » et assez tôt les sociétés recevront toutes les directives.

Une fois de plus, les tireurs vont se trouver en 1952 en face de compétitions toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Le Conseil des Tireurs (composé de un délégué pour 10,000 tireurs), que préside M. Jan, a fait du bon travail.

Nous avons d'autre part plaisir à signaler que MM. Louis Pignat, de St-Maurice, et Alphonse Egger, de Viège, représentaient le Valais. P.

FOOTBALL

Avec le F. C. Grône

Tout club traverse tôt ou tard une période critique. Celle du F. C. Grône était sérieuse puisque la première équipe avait été reléguée en 3e ligue ! On pouvait craindre pour elle le découragement et, partant, le pire. Mais les dirigeants ont fait front à l'adversité avec une volonté remarquable et ont pris toutes les mesures nécessaires pour redresser la situation. Malgré le départ des frères Allégroz, jusque-là grands amateurs du football dans la petite cité, départ regretté car l'un d'eux s'était occupé des ju-

niers avec beaucoup d'application, les responsables firent confiance précisément à ces jeunes sans rechercher au-delors un renfort quelconque.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. Gillioz, l'affable et souriant président. L'occasion était belle de lui demander quelques renseignements et nous ne l'avons pas manquée. Avec beaucoup de gentillesse, M. Gillioz a bien voulu nous satisfaire.

— Dites-nous, M. le président, à quoi attribuez-vous, avant tout le magnifique comportement de votre équipe, et des juniors, en tête de leurs groupes respectifs et imbattus, sans oublier la IIe équipe qui se défend fort bien ?

— A l'esprit de corps qui anime tous les joueurs qui n'ont jamais été aussi assidus à l'entraînement.

— Ah ! là nous vous arrêtons en vous priant de préciser qui s'occupe de l'entraînement et quel est l'oiseau rare qui a su rendre attrayant et intéressant un entraînement trop souvent considéré comme une partie ennuyeuse, voire inutile de l'activité de tout footballeur ?

— C'est M. Rubin qui joue également avec la première équipe où ses services sont appréciés, comme vous le pensez, et où il a su créer un bel esprit de camaraderie. Avec nous moins d'élan, tous les joueurs du club suivent régulièrement ses entraînements.

— Bien des clubs vous envient, car l'entraînement leur cause plus d'un souci. Souvent les frais sont élevés et les membres ne se dérangent pas. Nous sommes heureux de voir un village comme Grône donner l'exemple avec les résultats que l'on connaît : la Ire équipe et les juniors sont vaincus, en championnat, et la IIe équipe est pleine de vitalité. L'efficacité de vos avants nous surprend. M. Rubin leur fait-il suivre un entraînement spécial ?

— Même pas ; mais tout en soignant le côté physique qui, chez nous, laisse le moins à désirer, il met l'accent sur la technique personnelle du joueur et les progrès accomplis par quelques-uns sont frappants.

— Sans doute cette amélioration a-t-elle une heureuse influence sur l'ensemble en stimulant les uns et les autres ?

— C'est l'évidence même ! Certains joueurs compensent leur infériorité technique par une dépense d'énergie peu commune. Mais je crois pouvoir dire, en toute sincérité, que le niveau technique s'est amélioré et que les résultats acquis en sont aussi directement les conséquences.

— Cette belle tenue de votre première équipe a-t-elle aussi une influence sur les recettes et êtes-vous satisfait de ce côté-là si angoissant pour certains clubs.

— Oui, bien sûr ! Oh ! nous ne demandons pas l'impossible vu l'importance de notre population et la concurrence qui nous entoure. Mais c'est un fait indéniable : nous sommes encouragés et suivis par une foule fidèle et enthousiaste et cet appui moral n'est pas négligeable, en dehors naturellement de l'appui financier qui lui est indispensable.

— Il me reste à vous remercier, M. le président, et à vous souhaiter bonne chance pour la suite du championnat. Tous les espoirs sont autorisés et nous croyons qu'ils se réaliseront car le F. C. Grône est en bonnes mains.

L'A. V. J. S. A MARTIGNY

L'Association valaisanne des journalistes sportifs, fondée au début de l'année, va s'enrichir de quelques nouveaux membres. Réuni, samedi, à Martigny, le comité a pris contact, avec plaisir, avec MM. Cachoud (Monthey) et Antonioli (Sion) deux chroniqueurs réguliers de journaux valaisans. A cette intéressante réunion prirent part également les deux excellents arbitres bas-valaisans, MM. Favre et Pittet et, dans une ambiance amicale, divers problèmes ayant trait à l'arbitrage furent examinés.

Relevons le beau geste de la Maison Martini et Rossi qui, par l'entremise de son représentant, tint à s'associer à cette utile prise de contact d'une manière si agréable que les participants en furent confondus. Qu'elle soit vivement remerciée ! E. U.

GRAINS de VALS

Vous avez mal au foie, des digestions lentes, difficiles, prenez chaque soir un Grain de Vals laxatif et dépuratif.

O.I.C.M. 14994

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Le Grand Vertige

Roman de Pierre Mélon



sait remarquer les usines, les hôtels, les navires, il a ajouté : « D'accord, d'accord, mais le principe est resté le même. » Et bien, ici ou à l'école d'escalade, c'est exactement pareil : le principe est resté le même. »

En relevant la tête, ils peuvent juger du chemin déjà parcouru, et ils ont un petit frisson rétrospectif en pensant à ceux qui descendirent les premiers, pas sûrs du tout que la chose fut faisable, et que l'on n'aboutirait pas à une impasse impossible à négocier.

A pic, s'écorchant les doigts entre la corde et le rocher, ils descendent, et toujours se présentent, avant la fin du rappel des terrains d'atterrissage acceptables. Leur tentative a dû déjà être signalée au Monteverns, car le sentier tout là-bas et les pierreries se couvrent d'« éléphants », curieux venus en vagues de la plate-forme du train jusqu'à ces rochers

d'où l'on voit « deux fous en train d'essayer de se casser la gueule... » A les compter, Clavel s'énerve, et presse le mouvement. Les ressauts ne dépassent plus maintenant une vingtaine de mètres, fissures noires bien visibles dans la paroi, et la pente abrupte diminue aussi quelque peu, à mesure que s'évase le pied de l'aiguille. Aussi, franchissent-ils ces passages à toute vitesse au grand enthousiasme des spectateurs. Bientôt, il ne reste plus qu'une dernière plaque au bas de laquelle trois gaillards, qu'ils ont entendu descendre des Charmoz du côté du col de la Bûche, attendent Leica au poing.

A mi-voix, Clavel peste après cette sacrée montagne, où l'on ne peut pas faire un pas sans amuser le public. Il est à peine poli lorsque, arrivé aux éboulis d'en bas, les trois garçons lui offrent tandis qu'il décore Madeleine, de l'aider à réintégrer ses quatre-vingt mètres de « ficelles » dans son sac.

Sans qu'ils aient échangé un mot, Madeleine et lui, à grands pas filent vers Blaitière pour rentrer à Chamonix par les cascades, et éviter l'avalanche de questions plus ou moins saugrenues et l'ovation clocheterlesque qui les guettent du côté du Monteverns, et bientôt ils sont au sommet de la forêt.

Alors, se tournant vers lui, pour la première fois, avec une lueur joyeuse dans les yeux, elle le remercie et s'excuse. De sa proposition grotesque, de ne monter qu'à l'IM il a réussi, avec infiniment de tact, à faire quelque chose de pas banal.

Par exemple, à l'échelle du G. H. M., cela compte pour combien comme difficulté ?

« Ma foi, je n'y ai jamais songé. Ces facéties de mât de cocagne ne sont pas mon fort. Mais cela doit faire « moins quelque chose », puisque nous sommes descendus et non montés. »

— Vous avez dû me trouver profondément ridicule, tout à l'heure. J'ai presque fait un caprice comme un bébé.

— Mais... c'était assez naturel, et je connais bien des femmes — et même des hommes — qui ne seraient jamais descendus. »

Au chalet des Cascades, une tasse de thé s'impose, avec les délicieux petits pains fendus en long, le beurre, le miel, et la confiture d'airelles classiques dans ce genre de perchiers. Madeleine s'en acquitte le plus sérieusement du monde, en fille bien portante pour qui les petits déjeuners et les goûters comptent parmi les bons moments de la vie, et soudain, s'arrêtant de beurrer une tartine, elle émet :

(A suivre).

à la Bonne Ménagère

S I O N

E. CONSTANTIN & FILS



Mercredi 17 octobre

OUVERTURE

de notre nouveau grand magasin

à la Rue de Lausanne

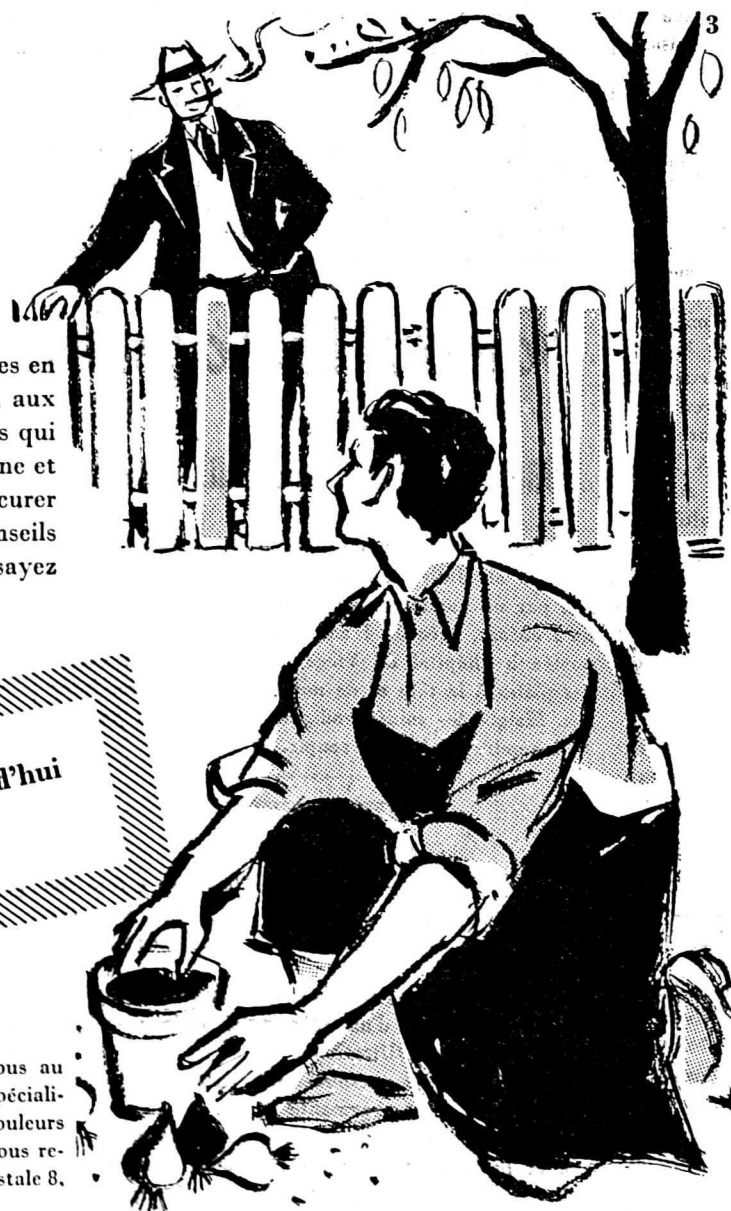
à 10 heures

à 10 heures

Oignons à fleurs hollandais

Tu te crois déjà au printemps!

Bien sûr! Celui qui plante des bulbes en automne pense au printemps déjà, aux tulipes, aux jacinthes, aux narcisses qui fleuriront dans son jardin! Sans peine et sans soins spéciaux on peut se procurer cette joie. Il suffit de suivre les conseils de culture, et tout réussit bien. Essayez donc: vous verrez la floraison!



Les bulbes plantés aujourd'hui fleuriront au printemps!

Pour être sûr de la qualité, adressez-vous au spécialiste professionnel ou au magasin spécialisé. Demandez-lui la jolie brochure en couleurs contenant les conseils de culture, qu'il vous remettra gratuitement, ou écrivez à Case postale 8, Lausanne 1.



Fromages HEIDI avec chèvre Silva

Tirage de la tombola

du 7 octobre 1951
de la Société de musique « La Marcelline » de Grône
Le premier lot est gagné par le No 1981, le 2e par le No 1631, le 3e par le No 1837, le 4e par le No 1615, le 5e par le No 1098, le 6e par le No 1291, le 7e par le No 1782, le 8e par le No 2279, le 9e par le No 1606. Les numéros 1618, 2326, 1554, 1131, 2403 gagnent 10 fr. Tous les billets se terminant par 12 gagnent 4 francs.
Les lots sont à retirer chez le président de la société jusqu'au 31 octobre 1951.
Grône, le 15 octobre 1951. Le Comité.

Maraîchers - Agriculteurs

A vendre petit tracteur Chevrolet, pétrole, 17 CV. Crampons pour labours. Etat parfait. Prix Fr. 1200.—.
Garage MIAUTON. Tél. 7.21.77, ORBE.

Gruyère

gras salé par 5 kg. à Fr. 4.80 le kg.

Sérac

gras par 10 kg. à Fr. 1.70 le kg. plus port contre remboursement.

Laiterie de Lucens

Italienne, active, présentant bien, causant français et au courant du service, cherche place comme

Sommelière

évent, aiderait au ménage. S'adresser au Nouvelliste sous F 8342.

Sommelière

On cherche, pour le 1er novembre, gentille jeune fille pour servir dans bon café, entre Sierre et Sion. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 12180 S.

Occasion

A vendre, en parfait état, 2 chars, dont: 1 de 15 lignes, 2 mécaniques; 1 de 12 lignes, mécanique avant, conviendrait pour la montagne. S'adresser au Nouvelliste sous B 8338.

A vendre à bas prix! NEUF OU D'OCCASION BAINOIRES

fonte émaillée 168 x 70 cm. à murer ou sur pieds
25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 100 et 150 litres
25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 145.—
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A. 9, rue des Alpes, Genève. Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Veuve cherche emploi

pour matinée. S'adresser sous chiffre P 12178 S Publicitas, Sion.



Selecta brille plus vite!

Moi, qui suis toujours pressé, j'utilise le cirage SELECTA qui brille si vite et si bien, qu'en deux coups de brosse, il donne à mes chaussures un superbe éclat.



Selecta

Vente aux enchères

Provenant d'une succession

Aux Entrepôts Ed. Francey S. A., Grande Place, Clarens-Montreux, dès 9 h., vendredi 19 et samedi 20 octobre 1951 (visite dès 8 h 30).

On vendra les biens suivants:
1 gravure Lausanne par Laury; 1 dessin de vieillard de E. Burnand; 1 peinture vendange par Huguenin; 1 peinture Dent du Midi par Goss; 1 peinture de Vuillemeret; 1 gravure de Wexelberg; 1 peinture château de Chillon (Wetzl); une vue de Vevey; une gravure Hameau de Tavel; 1 gravure prison de Chillon (Lamy); 1 aquarelle Eglise de Montreux; 2 gravures Château de Schandau et de Thoun; 1 gravure cascade de Rivaz; 1 peinture détériorée vue de Montreux (Bocion) et environ 150 peintures, gravures, aquarelles, tableaux, dessins, etc., etc.

Argenterie; 1 lot de vaisselle; 1 vitrine d'angle; 1 vitrine Louis XV; 1 table dorée Louis XV; 1 bureau Louis XVI; 1 fauteuil de coin; 4 chaises brodées; 1 chaise Louis XIII; 1 chaise Louis XV; un buste en bois doré, console, berceau ancien à bascule, jardinière berceau, guéridon, chandeliers, applique avec glace, pendule de cheminée dorée; 5 rouets, bougeoirs métal et cristal, malles; 1 chaudière (chaudron) cuivre, 2 vases chinois; coffrets et environ 150 objets et bibelots divers trop long à détailler. Le tout doit être vendu.

Le chargé de la vente: J. Zanchi.

Expert vendeur, Vevey, tél. 5.38.63

On cherche deux jeunes filles sommelière

aimant les enfants, de 15 à 25 ans, pour seconder la maîtresse de maison. Gages selon entente. Téléphoner au (027) 4.12.71. 8343.

A L'AFFUT DES BONNS FILMS!

Ciné Michel

un film d'espionnage
en technicolor

Sofia

Vendredi 19, samedi 20 et
dimanche 21
Dimanche matinée à 14 h. 30
et 16 h. 45 (enfants)

TEL. 6.31.66

Fully

Jeanne d'Arc
en technicolor avec Ingrid Bergman

La consultation de la Coopérative
sur le vote féminin

**CES DAMES MANQUENT
VRAIMENT
D'ENTHOUSIASME**

La consultation provisoire sur le vote féminin organisée par la Société suisse de coopératives, a donné les résultats suivants: sur 75,000 femmes membres de la Coopérative ayant droit de vote, 11,204 ont fait usage de ce droit, soit le 17,5 % seulement. 8,225 ont voté oui, 2,797 ont voté non.

Morat

**UNE GARDE-BARRIERE
SUR LA SELLETTE**

Le Tribunal pénal du lac a eu à sa barre la garde-barrière du passage à niveau de Prenl, au nord de Morat. Le 9 mai dernier, à 8 heures 20 du matin, elle avait omis de descendre les barrières et un train de marchandises des CFF venant de Galmitz happa un camion de la Brasserie du Cardinal, le coupant en deux. Il y eut pour 50,000 francs de dégâts. Le conducteur du camion et son compagnon ne furent heureusement pas grièvement atteints. Le Tribunal a condamné la garde-barrière, pour lésions corporelles par négligence, entraves à la circulation publique et des chemins de fer, à 250 fr. d'amende et aux frais. La garde a adhéré aux conclusions civiles réclamées par les CFF, soit mille francs.

Muri (Argovie)

Tragédie familiale

Un drame des plus tristes a jeté la consternation dans la commune de Besenburen, en Argovie. Un agriculteur de 75 ans et son fils âgé de 34 ans, ont volontairement quitté ce monde. Dans une lettre d'adieu, le fils écrit que la triste décision a été prise d'un commun accord. Depuis quelque temps, le père souffrait d'une maladie de cœur et le fils avait été atteint de poliomyélite, il y a 20 ans et ne pouvait se mouvoir que dans un fauteuil roulant. Le père a tiré un coup de revolver sur son fils puis a dirigé l'arme contre lui.

**L'Université populaire de Lausanne
est ouverte**

L'Université populaire de Lausanne a été officiellement ouverte, lundi, au Palais de Rumine, au cours d'une cérémonie où M. H. Magnenat, président de l'institution, M. P. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique, et M. Louis Junod, recteur de l'Université, ont prononcé des allocutions.

L'Université populaire a reçu 1,300 inscriptions à des cours, de 650 étudiants, âgés de 15 à 71 ans.

COMMERCE HOLLANDO-SUISSE

La Chambre de commerce hollando-suisse, dont le siège se trouve à Amsterdam, a tenu son assemblée générale le 12 octobre à La Haye, en présence de M. D. Secrétan, ministre de Suisse aux Pays-Bas, des consuls suisses à Rotterdam et Amsterdam et de M. Albert Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale. Cette chambre, qui groupe, en plus de quelques centaines de membres hollandais, près de 250 maisons suisses, a nommé, pour renforcer la représentation suisse, comme nouveaux membres de son comité, MM. le consul Isler (Rotterdam), Mooser (Maastricht) et Rezzi (Arnhem), directeurs d'entreprises de transports et industriels suisses en Hollande. La transformation du statut juridique de la Chambre, à laquelle l'assemblée générale a donné son accord de principe, est expressément subordonnée à une étude et adhésion ultérieures des membres en Suisse. Cette assemblée a donné l'occasion au président et au secrétaire de la Chambre d'exposer certains aspects récents du commerce hollando-suisse. A ce propos, M. le ministre Secrétan a présenté quelques commentaires qui sont à retenir. L'adhésion de la Suisse à l'Union européenne des paiements a eu, dans l'ensemble, des

Dernière Heure

**LES TROUBLES EN EGYPTÉ
Les troupes britanniques
en action**

LE CAIRE, 16 octobre. (Reuter). — De graves troubles se sont produits, mardi, à Ismailia, dans la zone du canal de Suez, au cours desquels des manifestants ont attaqué une cantine d'armée appartenant aux forces armées britanniques, l'ont pillée et incendiée. Comme la situation s'aggravait, un bataillon de fusiliers du Lancashire a dû intervenir. Un porte-parole britannique annonçant ces faits a ajouté que la situation générale s'était aggravée dans la zone du canal de Suez. Au lieu de veiller au maintien de l'ordre, la police égyptienne prêta assistance aux assaillants.

ISMAILIA, 16 octobre. (AFP). — Une compagnie d'infanterie britannique a occupé la place Champollion et les places environnantes, mettant des mitrailleuses en batterie, à la suite d'incidents au cours desquels trois camions de l'armée britannique, attaqués par la populace, ont été détruits. Les conducteurs, blessés, ont à grand-peine échappé à la foule.

Sur différents points de la ville, des manifestants ont donné la chasse à des Britanniques isolés qui ont été recueillis et protégés par la Military police. On signale des tentatives d'incendie de locaux britanniques en plusieurs endroits de la ville.

**DES TROUPES EGYPTIENNES
ENVOYÉES EN ISMAILIA**

LE CAIRE, 16 octobre. (Reuter). — Un porte-parole du ministère égyptien de la guerre et de la marine annonce qu'un régiment égyptien a été envoyé à Ismailia pour y rétablir l'ordre.

D'après les autorités britanniques, un soldat anglais a été poignardé, lundi, à Ismailia. L'attentat a été commis en plein jour sur la place de la gare. En outre, pendant la journée de lundi, des pierres ont été jetées à Ismailia contre un véhicule transportant des écoliers britanniques.

**L'épilogue d'un procès qui a fait
bien inutilement du bruit**

L'espion noir Davis est condamné

LAUSANNE, 16 octobre. (Ag.). — A 17 h. 30, le président de la Cour pénale fédérale, le juge fédéral Rais, a donné connaissance du jugement dans l'affaire d'espionnage de Charles Davis. Par les actes qui ont été établis par les débats, Davis s'est rendu coupable de l'infraction de service de renseignements politiques dans l'intérêt d'un pays étranger et d'un parti étranger, ou d'un organisme semblable de l'étranger, au préjudice de personnes habitant la Suisse, au sens de l'art. 272, chiffre 1, du Code pénal suisse, dans la teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1948.

En ce qui concerne la partie civile, dont la correspondance a été détournée par Davis, il est cons-

effets heureux sur les relations commerciales hollando-suisse. Les exportations helvétiques ont donc bénéficié des importations libéralisées par la Hollande à raison de 60 %. Même dans le secteur resté contingenté, les accords commerciaux intervenus entre les deux pays se sont inspirés de tendances plus libérales pour la fixation des contingents. A la suite des derniers pourparlers, les positions acquises ont pu être maintenues, en dépit des difficultés hollandoises en matière de balance des paiements. L'année 1951 a donc apporté une extension du volume des échanges. Les importations suisses des Pays-Bas se sont élevées pendant les 9 premiers mois à 144 millions de francs, contre 110 millions l'année dernière, et les exportations suisses en Hollande à 137 millions, contre environ 81 millions en 1950.

Ce développement doit engager, selon M. le ministre Secrétan, la Chambre de commerce hollando-suisse à continuer son utile activité pour le bien des deux pays.

**LE RESULTAT PROVISOIRE
DE LA COLLECTE DE MAI 1951
DE LA CROIX-ROUGE SUISSE**

Le résultat provisoire de la collecte de mai dernier de la Croix-Rouge suisse se monte à Fr. 905,400.—. La vente des insignes a rapporté Fr. 431,748.— et celle des vignettes Fr. 14,940.—, tandis qu'une somme de Fr. 5,997.— a été recueillie à la suite de diverses actions. La collecte auprès des firmes a donné un résultat de Fr. 253,459.—, et l'envoi de bulletins de versement à tous les ménages de Suisse a rapporté une somme de Fr. 185,357.—. Le résultat de ces deux dernières collectes, toutefois, est inférieur à celui de l'année dernière. Ce recul s'explique par le fait qu'un grand nombre de personnes, qui avaient fait un don important à la collecte en faveur des victimes des avalanches, se sont vues contraintes de ce fait de réduire leur contribution annuelle à la Croix-Rouge suisse. Malgré cela, et en tenant compte de ces circonstances particulières, le résultat de la collecte de mai dernier peut être considéré comme satisfaisant. La Croix-Rouge suisse profite de cette occasion pour adresser un chaleureux merci à toutes les personnes qui lui ont envoyé un don et qui lui ont donné ainsi les moyens de poursuivre ses tâches en faveur du pays.

CAFÉS GRAND-DUC
Voilà du Café !!!

taté que dame Pfister a retiré sa plainte. Quant à Frédéric Eggenschwyler, son dommage se limite à 150 francs qu'il demande.

Pour ces motifs, la Cour pénale fédérale, vu les articles 272, dans la teneur de l'arrêté du Conseil fédéral, du 29 octobre 1948, 36, 55 et 63 du Code pénal suisse, 171, 172, 245 et 246 de la procédure pénale fédérale, prononce:

Charles Davis est déclaré coupable de service de renseignements politiques et est condamné:

1. A 8 mois d'emprisonnement, réputés subis par la détention préventive;
2. A l'expulsion du territoire suisse pour 10 ans;
3. A payer à Frédéric Eggenschwyler la somme de 150 francs à titre d'indemnité;
4. Aux frais de l'enquête, de l'instruction et de la procédure devant le Tribunal fédéral, y compris un émoulement de justice de 200 francs.

Afrique

**Un avion s'écrase
contre une montagne**

17 morts

JOHANNESBOURG, 16 octobre. (Reuter). — Un « Dakota » de la compagnie de navigation aérienne sud-africaine a heurté, lundi soir, le flanc de la montagne Ingeli, haute de deux mille cinq cents mètres. L'appareil est tombé et a pris feu. Les dix-sept occupants ont péri. L'accident s'est produit à 16 km. à l'ouest de Kokstad (Griguland de l'est), dans une région peu habitée. Le ciel était très nuageux. L'appareil se rendait de Port-Elisabeth à Durban. C'est le premier accident de l'histoire de la compagnie de navigation aérienne sud-africaine, depuis 1934, date de la fondation de cette entreprise.

Karachi

Liaquat Ali Khan assassiné

KARACHI, 16 octobre. (Reuter). — Le premier ministre du Pakistan, Liaquat Ali Khan, a été l'objet d'un attentat, mardi, alors qu'il prononçait un discours pendant une manifestation politique à Rawalpindi. Liaquat a été atteint à la poitrine de deux balles de revolver et s'est affaissé. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital où une opération d'urgence a eu lieu pour extraire les balles.

LONDRES, 16 octobre. (Reuter). — La radio pakistanaise annonce que le premier ministre du Pakistan, Liaquat Ali Khan, a succombé à ses blessures.

Le meurtrier a été tué sur place, au moment de l'attentat.

Le gouvernement pakistanaise s'est réuni immédiatement à Karachi. Il a ordonné un deuil national de 30 jours. Mercredi, les drapeaux seront mis en berne sur tous les édifices du pays.

NOUVELLES LOCALES

Rarogne

Une fillette mortellement blessée

(Inf. part.) A Rarogne, la petite Eliane Theiler, fille de M. Julius Theiler, entrepreneur, a été happée par un camion et projetée sous le lourd véhicule. L'enfant, âgée de 4 ans, fut immédiatement transportée à l'hôpital de Viège avec une jambe cassée, des plaies à la tête et de nombreuses blessures internes. Malgré les soins prodigués, l'enfant n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

SAINT-MAURICE

Un beau jubilé

Nous apprenons que M. Jules Chevalley a fêté son 30e anniversaire d'activité dans la Maison Pellissier et Cie, S. A., — denrées coloniales en gros — à St-Maurice.

A cette occasion, la Maison Pellissier a fait présent au jubilaire d'un substantiel cadeau en plus des habituelles gratifications.

D'autre part, le personnel des entrepôts fut invité à une petite et charmante agape.

Nous félicitons vivement M. Chevalley pour sa longue et belle activité dans cette même entreprise et nous formons nos vœux les meilleurs afin qu'il puisse la continuer longtemps encore.

Brigue

CAMBRIOLAGE

(Inf. part.) Un individu s'est introduit par effraction dans les locaux d'un marchand de bétail de Brigue, M. César Perrig. Le malfaiteur s'est emparé d'un certain nombre de marchandises.

La police de sûreté a réussi à identifier l'auteur du forfait. Il s'agit d'un nommé Ch. R., originaire de Binn, qui a été arrêté.

ARRESTATION D'UN VOLEUR

(Inf. part.) A Brigue, la police de sûreté a réussi à identifier un individu qui a commis de nombreux cambriolages et vols avec effraction dans le Haut-Valais. Il s'agit d'un dénommé R. A., qui a été arrêté et mis à la disposition du juge-instructeur.

**Renforcement de la garnison
britannique
dans la zone du canal**

LONDRES, 16 octobre. (Reuter). — Le Foreign Office a annoncé, mardi soir, que la Grande-Bretagne est en train de renforcer sa garnison dans la zone du Canal de Suez.

SAXON

Un cycliste happé par une moto

(Inf. part.) — Entre Saxon et Charrat, une moto, pilotée par un Vaudois, a happé et renversé un cycliste, M. Léon Vuistenay de Saxon.

Le cycliste a été relevé avec des plaies et des contusions.

Orsières

DEUX MOTOCYCLISTES BLESSES

(Inf. part.) — Près d'Orsières, une motocyclette montée par MM. Jean Emonet et François Mathay a dérapé sur la chaussée humide. Les deux motocyclistes projetés hors de la machine ont été relevés avec une jambe cassée. Ils souffrent, en outre, de nombreuses contusions.



Madame Veuve Jeanne DELALAY-PUISPE, à St-Léonard;

Monsieur et Madame Ferdinand DELALAY-MORAND, à Sion;

Mesdemoiselles Berthe et Suzette DELALAY et leurs fiancés, à St-Léonard;

Monsieur Edouard DELALAY, à St-Léonard;

Madame Veuve Euphrasie DELALAY, ses enfants et petits-enfants, à St-Léonard;

les enfants et petits-enfants de feu Lucien MORAND-DELALAY, à St-Léonard;

Madame Veuve Marie BETRISEY-DELALAY, ses enfants et petits-enfants, à St-Léonard;

Monsieur et Madame Oscar DELALAY, ses enfants et petits-enfants, à St-Léonard;

Monsieur Ferdinand PUIPPE, à Champex;

Monsieur Jules PUIPPE, ses enfants et petits-enfants, à Sembrancher;

Monsieur Jean PUIPPE, à St-Léonard;

Monsieur et Madame Charles PUIPPE et leurs enfants, à Sembrancher;

Madame et Monsieur David BETRISEY-PUIPPE et leurs filles, à Sierre;

Monsieur et Madame Denis PUIPPE et leurs enfants, à Martigny;

Monsieur et Madame Maurice PUIPPE et leur fille, à Rheinfelden;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la

profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Aristide DELALAY

Employé C. F. F.

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à St-Léonard, après une courte maladie, à l'âge de 56 ans, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Léonard le jeudi 18 octobre 1951, à 10 h. 20.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Isabelle RODUIT-VEUTHEY et ses enfants Bernard et Monique, à Evionnaz;

Monsieur et Madame Maurice RODUIT, à Prarreyer, Bagnes;

Madame et Monsieur Marcel PANCHAUD-RODOUT, à Vevey;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis RODUIT

leur cher époux, père, frère, beau-frère, neveu, parent et ami, décédé à la Clinique St-Amé le 15 octobre 1951, après une grande maladie supportée avec résignation.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le jeudi 18 octobre, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un car partira de Châble, à 8 h. 30 jeudi.



Madame Veuve Henri VOUILLOZ-ROULLER, à Martigny-Bourg;

Monsieur Gilbert VOUILLOZ, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Georges VOUILLOZ-RIGOLI et leur fils Claude, à Martigny-Bourg;

les enfants et petits-enfants de feu Joseph VOUILLOZ-MARQUIS, à Martigny-Bourg et Fully;

les enfants et petits-enfants de feu Victorien ROULLER, à La Bâtiaz, Vouvry, Vernayaz et Troistorrens,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la

grande douleur de faire part du décès de

Roland VOUILLOZ

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 20e année.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 18 octobre, à 10 h. 15.

Départ de Martigny-Bourg, à 10 heures.